

Renouvellement du bureau, lors de la séance extraordinaire du 16 prairial an II (4 juin 1794)

Claude Antoine Prieur-Duvernois dit Prieur de la Côte-d'Or

Citer ce document / Cite this document :

Prieur-Duvernois dit Prieur de la Côte-d'Or Claude Antoine. Renouvellement du bureau, lors de la séance extraordinaire du 16 prairial an II (4 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 330-331;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14085_t1_0330_0000_5

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Séance extraordinaire du 16 Prairial

I

La séance s'ouvre par la lecture d'une adresse de la société populaire de Puymirol, département de Lot-et-Garonne; elle applaudit à la constante vigilance de la Convention nationale, à ses sollicitudes continuelles pour terrasser le royalisme, le fédéralisme, la superstition et les vices. Elle l'invite à n'abandonner le gouvernail qu'elle tient de la confiance d'un grand peuple, que quand la liberté et l'égalité seront établies d'une manière immuable.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Puymirol, 4 prair. II*] (2).

« Citoyens Législateurs,

Un complot horrible tramé dans l'ombre et le silence menaçait depuis longtemps le bel édifice de notre heureuse régénération; déjà les conjurés, altérés de sang et de carnage, avaient désigné leurs victimes; déjà, armés d'un fer meurtrier, ils étaient prêts... Mais, O sagesse ! O prodige ! aussi prompts dans la vengeance qu'habiles à déjouer les trames criminelles, vous lançâtes d'abord un regard terrible sur la horde barbare qui frémit à votre aspect, et vous armant aussitôt de la foudre, vous exterminâtes tous ces coupables. Depuis ce temps, la justice nationale, armée du glaive vengeur, poursuit sans relâche les traîtres et les conspirateurs, les frappe sans pitié, leur fait mordre la poussière, et par de tels châtimens, portant la terreur partout, atteste à l'univers entier ce que pût une nation grande, généreuse et magnanime lorsqu'elle combat pour sa propre cause.

Continuez, sages législateurs, de tonner contre le royalisme, le fédéralisme, la superstition; qu'écrasés par votre bras puissant, ces hydres dangereux ne se relèvent jamais de leur chute épouvantable. Qu'en un mot la foudre dont vous êtes armés, toujours prête à frapper quiconque oserait encore arborer l'étendard de la révolte et de la rébellion, ne se repose que lorsque la terre de la liberté, purgée de tous les monstres qui la déshonorent, ne reconnaîtra d'autre empire que celui de la justice, et d'autres lois que celles de la raison.

Qu'à votre exemple tous les amis de la liberté et de l'égalité soient toujours fermes, vigilans et attentifs; que l'œil de la justice et de la sévérité veille sans cesse; ne nous laissons jamais abattre par les revers, ni amollir par les pros-

pérités; le génie tutélaire de la France, qui la protège visiblement, ne permettra jamais que vos têtes, aussi chères que sacrées, soient livrées au fer meurtrier des assassins et des traîtres.

Quant à nous, fiers de notre nouvelle existence et ravis d'admiration du caractère mâle et imposant que vous déployez, tandis que foudroyant les malveillans et les conspirateurs; que faisant trembler au loin tous les tyrans, les satellites et les esclaves vainement ligués contre nous; qu'en donnant des lois à toute l'Europe, vous préparez celles qui doivent régir le monde entier, nous nous occupons, à l'instar des autres communes de la République, à extraire le salpêtre de nos terres arides, heureux si ce sel tonnante et meurtrier pouvait donner la mort à tous les scélérats et amener promptement la paix et la tranquillité.

Jaloux au surplus d'imiter le généreux et louable dévouement de toutes les sociétés populaires de la République, outre les dons divers et souvent répétés que nous avons faits pour les armées et autrement, nous venons d'envoyer sur les frontières un cavalier jacobin superbement armé et équipé qui, doué d'un tempérament vigoureux et d'un courage à toute épreuve, a juré en notre présence que les coups qu'il allait porter aux esclaves et aux satellites des despotes seraient terribles, que préférant la gloire immortelle de cueillir des lauriers dans les champs de mars à tout l'or corrupteur de Pitt et de Cobourg, il périrait plutôt que de revenir sur ses foyers, couvert de honte et d'infamie.

Pour vous, sages législateurs, revêtus de la puissance nationale, appelés par la confiance d'un grand peuple pour établir un bon gouvernement et des lois aussi sages que durables, n'abandonnez le gouvernement qui vous est confié que quand la liberté et l'égalité, établies sur des bases solides et immuables, n'auront plus à redouter, ni la fureur des passions ni le choc funeste des intérêts divers inséparables d'une grande révolution. Alors seulement, rentrant dans vos foyers et jouissant d'une vie douce et paisible, parmi des concitoyens heureux qui vous chériront, le peintre et le sculpteur, l'historien et le poète, se disputant à l'envi, la gloire de retracer vos vertus, de peindre vos hauts faits, feront passer vos noms aussi glorieux que célèbres jusqu'à la postérité la plus reculée ».

BIANUBE (*présid.*), MERLE (*secrét.*), LAFARGUE.

Le président annonce qu'on va procéder à l'appel nominal pour le renouvellement du bureau.

Les appels nominaux terminés, le dépouillement des voix donne un résultat de 485 votans.

(1) P.V., XXXIX, 30.

(2) C 306, pl. 1160, p. 37.

L'unanimité des suffrages appelle à la présidence Maximilien Robespierre.

La majorité relative désigne les citoyens Michaud, Briez et Cambacérés pour secrétaires.

En conséquence, Maximilien Robespierre est proclamé président, et Michaud, Briez, Cambacérés secrétaires.

(*Applaudissements unanimes*).

La séance est levée à neuf heures et demie (1).

Signé : PRIEUR (de la Côte-d'Or), *président*;
FRANCASTEL, CARRIER, ISORÉ, BERNARD
(de Saintes), **PAGANEL, LE SAGE - SE-**
NAULT, secrétaires.

Il étoit juste que celui qui le premier a eu le courage de dénoncer l'athéisme mis en pratique comme un crime anti-social, que celui qui a rendu aux malheureux cette pensée consolante de l'immortalité, dont l'espérance les aide à supporter le fardeau de cette vie; que celui qui a relevé l'homme à ses propres yeux, en lui rappelant qu'il n'étoit pas le méprisable ouvrage du hasard, destiné à se dissoudre après quelques jours trainés sur ce globe, reçût la récom-

pense de ce grand service envers l'humanité.

La Convention vient de décerner à Robespierre, en le portant à la présidence, pour le jour où, debout avec le peuple français, en présence de l'Eternel, elle lui présentera un hommage digne de lui, dégagé de toute superstition, et expiera le scandale de tant de blasphèmes lancés contre son existence par des misérables qui, pour mieux buleverser le monde, et tourmenter plus sûrement le genre humain, avoient résolu de lui ravir jusqu'à l'idée d'une vie meilleure où il respireroit, délivré des maux dont ils auroient inondé la terre, si leur affreux système n'avoit trouvé une entière réfutation et dans le cœur de l'homme de bien, et dans le remords du méchant, et dans le magnifique concert de toute la nature.

Robespierre avoit opposé sa voix aux clameurs impies de ces nouveaux Titans. La Convention lui en a témoigné sa reconnaissance par les applaudissements unanimes qui l'ont suivi au fauteuil. Sur 220 suffrages, il en a réuni 216. Les nouveaux secrétaires sont: Cambacérés, Briez et Michaud. Ils ont pour suppléants Delbret, Sevestres et Cordier (2).

(1) P.V., XXXIX, 30. *Mon.*, XX, 656; *J. Lois*, n° 616; *M.U.*, XL, 282; *Ann. R.F.*, n° 188; *Mess. soir*, n° 657; *J. Sablier*, n° 1361; *Rép.*, n° 168; *J. Fr.*, n° 620; *Débats*, n° 624, p. 257; *C. Eg.*, n° 657; *J. Univ.*, n° 1655; *J. S.-Culottes*, n° 476; *Ann. patr.*, n° D XXI.

(2) *J. Perlet*, n° 622.